

ASSOCIATION LEVALLOIS DECOUVERTES

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion du conseil d'administration relative à l'approbation
des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Réunion du conseil d'administration relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le
31 décembre 2013

Aux Membres du conseil d'administration
Association Levallois Découvertes
Hôtel de ville, Place de la République
92300 Levallois-Perret

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre
rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données,
les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou
que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur
utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient,
selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à
la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

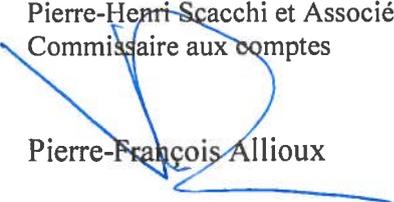
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la
doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à
cette mission.

Conventions soumises à l'approbation du conseil d'administration

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de
l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation du conseil d'administration en application des
dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Neuilly-sur-Seine, le 19 mai 2014

Pierre-Henri Scacchi et Associés
Commissaire aux comptes


Pierre-François Allioux